

La Gendarmerie recrute des gendarmes adjoints volontaires

La gendarmerie nationale recrutera 7500 Gendarmes Adjointes Volontaires cette année . Devenez volontaire dans la gendarmerie pour une première expérience professionnelle forte et valorisante pour l'avenir, appréciée des employeurs publics et privés.

En tant que **Gendarme Adjoint Volontaire Agent de Police Judiciaire Adjoint**, vous serez « l'équipier » des sous-officiers et les seconderez dans la plupart des missions de la gendarmerie (prévention de la délinquance, enquêtes judiciaires, interventions sur des accidents, assistance et secours...).



Vous vous engagez **pour une période maximum de 5 ans**. Vous bénéficiez de 25 jours de permissions de longue durée pendant la 1ère année de contrat puis 45 jours par an à compter de la 2ème année.

En fin de contrat, vous bénéficiez d'un dispositif d'aide au retour à la vie civile :

- congés de reconversion avec possibilité de formations en rapport avec le futur emploi, prises en charge, en tout ou en partie,
- validation de l'expérience professionnelle acquise en demandant l'obtention d'un diplôme civil correspondant aux compétences professionnelles,
- bénéficie au terme du contrat des allocations chômage,
- bénéficie des années de service effectuées :
 - en cas de reprise d'activité dans le secteur privé : par l'affiliation rétroactive au régime général de la sécurité sociale et la validation des services par l'IRCANTEC,
 - en cas de reprise d'activité dans les armées, la gendarmerie, l'administration publique ou territoriale : par la prise en compte des droits à pension ultérieurs.

Solde en sortie d'école: 833 € à laquelle s'ajoute une prime d'alimentation de 217 €, un hébergement gratuit non soumis à la taxe d'habitation et aucune charge d'entretien.

Cette rémunération évolue en fonction du lieu d'affectation.

CONDITIONS :

- À la date du dépôt de la demande : être âgé de 17 ans au moins et de 26 ans au plus.
- Avant la 1ère épreuve de la sélection :
 - Être de nationalité française
 - Être en règle au regard des dispositions du code du service national
 - Présenter une moralité et avoir un comportement compatible avec l'exercice de la fonction de gendarme adjoint volontaire.
 - Ne pas avoir échoué trois fois aux épreuves.
 - Aucun diplôme n'est exigé.

ÉPREUVES :

- Une demi-journée en région
- Un test psychotechnique
- Un test de connaissances générales
- Un test de compréhension de textes.

INSCRIPTIONS :

Le recrutement est permanent. **Présentez-vous à la brigade de gendarmerie la plus proche de votre domicile;**

RETROUVEZ LA GENDARMERIE DE LA SAVOIE SUR SA PAGE FACEBOOK

